



Appel à projets

Dossier Districts -
Ligues

Saison 22/23



1. Présentation générale du dispositif

Toutes Foot est un nouveau dispositif fédéral visant à développer la pratique féminine, renforcer la place des femmes dans le football et dynamiser le projet club dans toutes ses dimensions. Les clubs, mais également les Districts et les Ligues pourront organiser une action afin :

- d'améliorer l'attractivité, l'accueil et la fidélisation du public féminin dans le club (dirigeantes, éducatrices, arbitres, joueuses)
- de développer des compétences et renforcer la prise de responsabilité.

1.1 Modalités :

- Chaque centre de gestion organise ses actions, et retourne son dossier de candidature dûment complété au plus tard le 15 mai par mail à l'adresse : mbouche@fff.fr ainsi qu'une vidéo de 2mn max présentant le projet réalisé.
- Les lauréats désignés par le jury FFF seront valorisés et conviés à Clairefontaine pour la Cérémonie de Remise des Trophées

1.2 Critères d'éligibilité

- L'action devra porter sur l'un des axes suivants (ou les deux) :
 - Axe 1 : Augmenter le nombre de pratiquantes
 - Axe 2 : Favoriser la mixité dans la prise de responsabilité
- La ou les actions présentées devront avoir été réalisées sur la saison 2022-2023, au plus tard le 15 mai.
- Les actions réalisées après la date limite de retour des dossiers seront éligibles pour la saison 2023-2024
- L'évaluation des dossiers reposera sur une grille d'évaluation comprenant des critères qualitatifs et quantitatifs
- Une attention sera portée au taux de participation des clubs, l'objectif étant d'accompagner dans ce dispositif le maximum de clubs de son territoire.



1.3 Calendrier

- **Jusqu'au 16 décembre 2022** : Inscriptions des Districts et des Ligues auprès de la FFF par mail : mbouche@fff.fr
- **Jusqu'au 15 mai 2023** : réalisation des actions et envoi des dossiers de candidature et de la vidéo à la FFF par mail : mbouche@fff.fr
- **Avant le 5 juin** : Instruction des dossiers Clubs, Districts et Ligues par la FFF
- **24 et 25 juin 2023** : Invitation des Clubs, Districts et Ligues lauréats pour participer à la Cérémonie de remise des Trophées
 - 3 districts
 - 2 ligues dont 1 ultra marine

2. Informations générales

- District / Ligue d'appartenance :
- Porteur(s) du projet au sein du District / de la Ligue (Prénom/NOM):
- Fonction(s)/mission(s) au sein du District / de la Ligue :
- Numéro de téléphone :
- Email :
- Référent féminin au sein du District / de la Ligue (Prénom/NOM) :

3. Indicateurs

- Nombre de licenciés dans le District ou/la Ligue :
F : H :
- Nombre de joueuses :
- Nombre d'éducatrices :
- Nombre d'arbitres F :
- Nombre de dirigeantes :



Evaluation de l'impact de l'action (*Préciser le nombre de femmes participantes, le nombre de licenciées et le nombre de non licenciées, le profil des participantes, les résultats quantitatifs et qualitatifs de l'action, et toute information jugée utile*)

Axes d'améliorations de l'action et perspectives (*préciser si l'action sera reconduite et à quelle échéance, les évolutions à amener et toute information utile*)



Axe 2 : Favoriser la mixité dans la prise de responsabilité

l'équipe dirigeante du CDG et des clubs, accompagnement et valorisation de nouvelles licenciées, déclinaison du club des 100 dirigeantes...

Description de l'action (*objectif, contenu de l'action, date, lieu et concept de l'événement...*)



Evaluation de l'impact du projet (*Préciser le nombre de femmes participantes, le nombre de licenciées et le nombre de non licenciées, le profil des participantes, les résultats quantitatifs et qualitatifs de l'action, et toute information jugée utile*)

Axes d'améliorations de l'action et perspectives (*préciser si l'action sera reconduite et à quelle échéance, les évolutions à amener et toute information utile*)



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

87, Boulevard de Grenelle, 75738 Paris Cedex 15 - T. +33 (0)1 44 31 73 00 - F. +33 (0)1 44 31 73 73 - FFF.fr

N° TVA Intracommunautaire : FR 433 0374 2480 - N° Siret : 303 742 480 000 62